

Visite en Audomarois

Comme les années précédentes, « le groupe Nord de l'Association des Anciens de la Météorologie » et « le groupe Mémoire de Moulins-Lille », ont organisé un remarquable voyage touristique pour leurs adhérents et leurs familles.

Ce déplacement s'est déroulé le 14 juin 2014. Il avait pour objectif une visite de l'Audomarois, c'est-à-dire la région de Saint-Omer.

Ce secteur est surtout constitué de marécages qui couvrent une surface de plusieurs milliers d'hectares ! Il s'agit d'un paradis pour les maraîchers et les pêcheurs. Il se visite en toute quiétude, par bateau, loin des embouteillages et des sensations fortes de nos villes surpeuplées.

C'est donc, dans cette région que nos amis se sont rendus. Ils appartenaient à 4 familles de membres de l'AAM, soit 12 personnes sur les 22 inscrites pour accomplir ce voyage exceptionnel. Parmi les participants présents, citons : Jean-Pierre Van Goltzenhoven (président du « Groupe Mémoire de Moulins-Lille), Jean-Jacques Vichery (président d'honneur de l'AAM), Philippe Larmagnac (qui vient spécialement de Blois pour participer à tous nos voyages !) et Jean Caniot, délégué régional du Groupe Nord de l'AAM (photo 1).

Le voyage se déroula en 4 étapes : la visite de la ville de Saint-Omer, le repas à l'auberge du « Bachelin », la promenade en bateau dans les marécages, et la visite de la distillerie de Houlle.

Parmi les membres de l'A.A.M. présents ce jour-là, citons : Pascal Lenoir, Philippe Larmagnac, Jean Caniot et Jean-Jacques Vichery (de gauche à droite sur la photo ci-dessus). Un cinquième adhérent : Bernard Triplet a été, à son grand regret, dans l'obligation de se désister peu avant le départ. (Photo Isabelle Caniot).

1



La visite de Saint-Omer

L'autocar qui nous est réservé, quitte la Porte de Douai à Lille à 8 h 30. Après avoir parcouru 63 kilomètres, il prend en charge à Saint-Omer, vers 9 h 50, une guide très compétente qui, par la clarté de ses propos et la richesse de ses explications, enchante tous les participants. De plus, à certains arrêts, les voyageurs sont invités à descendre pour mieux prendre connaissance de certains détails (statuettes, inscriptions...).

Parmi les sites présentés, on retiendra : les anciennes casernes d'artillerie ; le jardin public ; les vestiges des fortifications ; les rivages du canal de l'Aa (photo 2), bordés de jolies petites demeures très pittoresques ; la rue du « faiseur de bateaux » ; la rue de la faïencerie ; la rue Saint-Martin ; la rue de la Poissonnerie ; la rue Saint-Fiacre, patron des jardiniers ; la « maison de l'éclusier » ; l'église de « l'Immaculée Conception »... La guide ne s'arrête jamais. Entre deux descriptions, elle nous raconte des histoires comme celle de Marie Grauëtte, des anecdotes des faubourgs...

La promenade se poursuit par la visite d'une clairière de la forêt de Clairmarais où est reconstituée la grotte de Lourdes. Non loin se trouvent les vestiges de l'institution Saint-Bernard, construite en 1875 par les pères assomptionnistes. Il s'agissait d'un petit séminaire nommé l'Alumnat qui accueillait les enfants de conditions modestes. Là, ils recevaient une éducation scolaire et religieuse allant jusqu'au niveau du bac actuel.

Ensuite, nous nous dirigeons vers les ruines de l'un des anciens monastères les plus prestigieux de la chrétienté : l'abbaye Saint-Bertin (photo 3) dont il

Les rivages de l'Aa qui transformèrent Saint-Omer à partir du 12ème siècle, en l'une des principales places marchandes européennes. La commune avait été créée conformément à la charte du comte Guillaume Cliton en 1127. (Photo Michèle Hespel)

2



ne subsiste que quelques pans de murs, des arcades et les restes d'une tour haute de 58 mètres (10 mètres de plus que celles de Notre-Dame de Paris). Ces vieilles pierres témoignent encore de la splendeur passée de cet édifice construit vers le milieu du VIIIème siècle, dévasté par les Normands, endommagé par un tremblement de terre en 894, quatre fois incendié, pillé à la Révolution, ravagé par les bombardements de la seconde guerre mondiale et finalement écroulé, faute d'entretien, le 22 juillet 1947.

Parmi les personnages illustres qui séjournèrent dans cette abbaye, citons Charlemagne (742-747 ou 748-814), roi des Francs ; Baudouin 1er, dit « Bras de Fer », premier comte de Flandre, mort en 878 ; Alfred le Grand (849-899), roi d'Angleterre en 878 ; Saint Bernard de Clairvaux (1090-1153) moine de Cîteaux, fondateur de l'abbaye cistercienne de Clairmarais ; Geoffroy, l'un des fondateurs de l'ordre des Templiers en 1113 ; Thomas Becket (1118-1170), archevêque de Canterbury en 1162 ; Philippe le Bel (1268-1314), roi de France ; Bertrand Du Guesclin (1320-1389), connétable de France ; Philippe le Bon (1396-1467), duc de Bourgogne qui présida en ce lieu deux chapitres de l'illustre ordre de la « Toison d'Or », en 1440 et en 1441 ; Louis XIV (1638-1715), deux visites : l'une en 1667, l'autre en 1680 ; Louis XV (1710-1774) ; Christian XII (1749-1808), roi du Danemark en 1766...

Ainsi s'achève la visite de la ville de Saint-Omer, ville qui fut sans conteste, au fil des siècles, un haut lieu de la religion, de la politique et de la culture.

3

Les ruines de l'abbaye Saint-Bertin. (Photo Isabelle Caniot).



Repas à « l'auberge du Bachelin »

Nous prenons maintenant la direction du restaurant (photo 4). Sur place, nous sommes reçus par les propriétaires de « l'auberge du Bachelin » : monsieur et madame Coëvoët qui nous ont préparé un menu du pays : Il est composé, d'une quiche du Marais à base de chou-fleur et de lardons, d'une escalope de volaille à la bière de Saint-Omer, d'une crème brûlée à la chicorée et de la boisson au choix de chacun.

Le repas se déroule dans une excellente ambiance, on bavarde, on évoque des souvenirs, on commente ce que l'on vient d'admirer au cours de la promenade du matin...



4

Pendant le repas à l'auberge du Bachelin. On reconnaît, de gauche à droite : le chauffeur de l'autocar, Michèle Hespel, Jean-Jacques Vichery, Collette Vichery, Pascal Lenoir et Isabelle Caniot. (Photo Jean-Pierre Van Godtsenhoven).

Visite de la zone marécageuse

A 13 h 45, notre autocar prend la direction de la commune voisine de Salperwick où une embarcation d'une cinquantaine de places protégées des intempéries nous attend pour visiter le marais.

Le guide et pilote du bateau commence d'abord à nous préciser que cette zone marécageuse couvre une surface de 3 700 hectares et qu'elle est sillonnée par 700 kilomètres de cours d'eau dont 140 sont navigables. Sur les 3 700 hectares, environ 440 sont encore cultivés par des maraîchers qui produisent principalement des légumes très réputés tels que choux-fleurs et endives (photo 5). Il signale également que le courrier des habitants est distribué par un facteur qui se déplace en barque ! Il s'agit d'une spécificité locale unique en France !

5



Cette importante propriété avec son garage à bateau (à droite), est celle d'un maraîcher spécialisé dans la production d'endives. (Photo Jean Caniot).

Au cours de la promenade, nous pouvons observer des oiseaux, des canards et des poules d'eau qui cohabitent avec des cygnes, des grèbes huppées et des hérons cendrés.

Le guide nous signale également que les canaux ne cessent de s'élargir en grignotant les terres émergées. Ce phénomène est accru par le travail de sape des rats musqués. Cette situation fragilise encore davantage les rives. D'ailleurs, les efforts des riverains qui renforcent les berges avec du bois ou des matériaux synthétiques sont partout visibles.

Sur le parcours, on remarque beaucoup de petites maisons rurales basses, de l'époque flamande, en briques jaunes recouvertes de tuiles rouges. Elles sont, pour la plupart, entourées d'eau et leur accès ne peut se faire que par barques.

Après une heure de promenade, l'embarcation regagne son « port d'attache », tenu depuis plusieurs générations par la même famille qui gère également le restaurant du « Bon Accueil ».

A 15 h 30, l'autocar prend la direction du village de Houlle où nous allons visiter la distillerie, fondée en 1812.

Visite de la distillerie de genièvre de Houlle

Dès notre arrivée, nous sommes accueillis par une hôtesse qui nous présente les différentes productions de la firme et nous offre un ou plusieurs petits verres contenant, soit du genièvre (40 % ou plus en volume d'alcool) ou des cocktails dont le pourcentage d'alcool est plus faible (de l'ordre de 18 %).



Intérieur de l'entrepôt des fûts de capacités différentes selon le degré de l'alcool contenu. Le dernier à gauche, par exemple, peut recevoir 4 000 litres de liquide. (Photo Isabelle Caniot)

Dans le genièvre, les saveurs proviennent des éléments de base : le seigle, l'avoine et l'orge, récoltés dans la région, auxquels on ajoute une légère aromatisation provenant du fruit des genévriers.

Ensuite, nous sommes pris en charge par monsieur Persyn, le propriétaire de l'établissement. Il nous décrit les différentes phases de la fabrication en nous présentant les installations correspondantes. A la fin du parcours, les participants sont impressionnés par la salle de stockage des produits finis (photo 6) qui comprend, en particulier, un fût de 4 000 litres d'alcool !

Après avoir répondu à nos questions, monsieur Persyn nous remercie de notre visite et nous souhaite un bon retour.

Avant de quitter Salperwick, nous nous dirigeons vers un magasin spécialisé dans la vente des productions locales. Au bout de quelques minutes, ce sont des cartons de choux-fleurs et de fraises que les clients chargent dans l'autocar qui prend la route pour la « Porte de Douai ».

6

A 18 h 32, c'est-à-dire avec 2 minutes de retard, notre véhicule est arrivé à destination ! Bravo le chauffeur !

Tous les participants sont ravis de cette journée qui s'est déroulée sans une goutte d'eau et dans une ambiance remarquable. Ils remercient, en particulier, madame Ursula Timermans de l'Office de Tourisme de Saint-Omer, la guide, Marie-Claude et toutes les personnes qui les ont reçus dont monsieur Persyn.

JEAN CANIOT.

Le sympathique voyage s'achève à Lille, Porte de Douai. Tous les participants posent pour la photographie finale. Osons ajouter qu'ils cachent derrière eux des sacs et des cartons remplis de choux fleurs et de fraises

